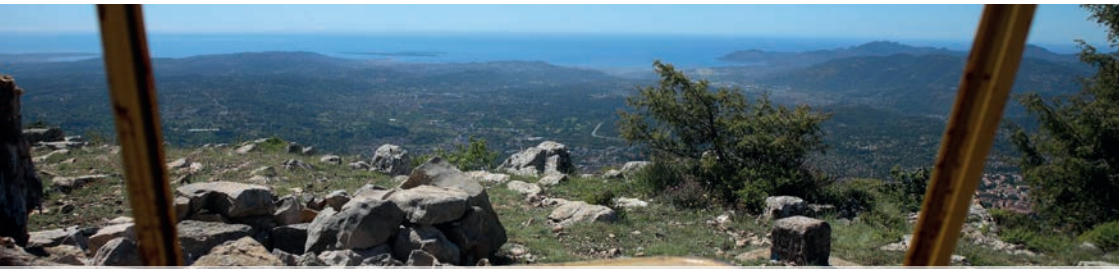


# RANDONNÉES

AU DÉPART DE L'AIRE DU "CHÊNE DE L'EMPEREUR"





# Conseils avant le départ...

Lors de vos promenades, vous allez emprunter des chemins forestiers, mais également des tronçons de route sur lesquels vous serez un piéton vulnérable.

Afin de vous promener en toute quiétude sur les chemins de notre commune, nous vous invitons à être vigilant et à suivre les recommandations suivantes.

Pour que votre balade se déroule agréablement, voici quelques conseils simples :

- Surveillez la météo et habillez-vous en conséquence (chapeau, lunettes, coupe-vent...),
- Partez avec des chaussures adéquates,
- Emportez de l'eau et quelques vivres,
- Si vous êtes seul, un sifflet est recommandé (si impossibilité de se déplacer à la suite d'une blessure),
- Vérifiez que votre téléphone portable est suffisamment chargé,
- Suivez bien les itinéraires recommandés et n'empruntez pas de raccourci,
- Si vous promenez un chien, celui-ci doit être auprès de vous et tenu en laisse,
- Si vous apercevez des ruches ou entendez des bourdonnements, éloignez-vous sans affolement et sans geste brusque,
- Respectez l'environnement : ne jetez rien pendant votre randonnée (papier, bouteille, chewing-gum, mégot de cigarette...). Il est facile de prévoir un sac poubelle pour jeter tous vos déchets. Ayez le réflexe pique-nique sans déchets. Ne cueillez pas les fleurs et autres végétaux qui vous entourent.

Découvrez en parallèle sur [www.randoxygene.org](http://www.randoxygene.org), toutes les offres de randonnées du Département ainsi que les informations liées à l'ouverture des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.



## Pastoralisme et chiens de protection

Lors de vos randonnées, vous pouvez être amené à rencontrer un troupeau accompagné d'un ou plusieurs chiens de protection.

Quelques règles sont à respecter :

- Dans tous les cas : contournez largement le troupeau, quand cela est possible évitez de le traverser.
- Face à un chien de protection : arrêtez-vous le temps qu'il vous identifie, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas.
- Si la présence de votre chien de compagnie est autorisée sur l'espace que vous fréquentez, tenez-le en laisse. Dans tous les cas, ne prenez jamais votre chien dans les bras.

### Balisage :

Vous trouverez sur votre chemin, les balisages classiques des chemins de Grande Randonnée (GR) et Petite Randonnée (PR) avec les indications de direction usuelles :

GR



PR



### LÉGENDE DES PICTOGRAMMES



Point de départ de la randonnée



Durée (hors pause)



Distance



Dénivelée

L'Office de Tourisme du Pays de Grasse et l'AVF Grasse et Pays de Grasse, déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, de blessures et de dégâts matériels qui surviendraient durant le déroulement d'une randonnée de ce présent guide. Les randonneurs engagent donc leur responsabilité personnelle en cas d'accident ou de sinistre à leur rencontre ou à l'encontre d'autrui.

# Boucle de Roquevignon



A partir de la balise 80 suivre le GR (marquage blanc/rouge) par un sentier passant par une tour en ruine et débouchant sur l'avenue Nicolas Copernic /D11( balise 81).

Suivre la route par la droite sur environ 200 m. Au niveau de la balise 82, bifurquer à gauche et entrer dans le Parc Naturel Départemental de Roquevignon.

Bien repérer le sentier avec marquage blanc/rouge et le suivre en traversant une aire de pique-nique et le parcours sportif.

Rester à droite et prendre le sentier retour en contrebas de la route.

Sortir du parc et reprendre le GR déjà utilisé en retour jusqu'au parking, point de départ.

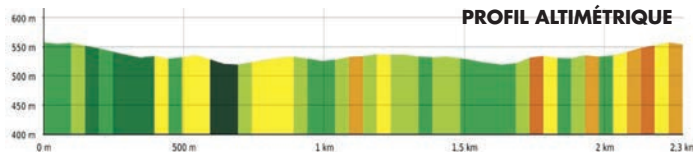
## Intérêt :

Balade familiale dans le Parc naturel départemental de Roquevignon.

Tables-bancs ombragés, parcours sportif.

Différentes espèces floristiques telles l'Inule des Montagnes, l'Orobanche grêle, les Ophrys.

Chênes pubescents, chênes verts, pins maritimes et pins d'Alep composent la forêt traversée.



Balise 80



0h45



2,4 km

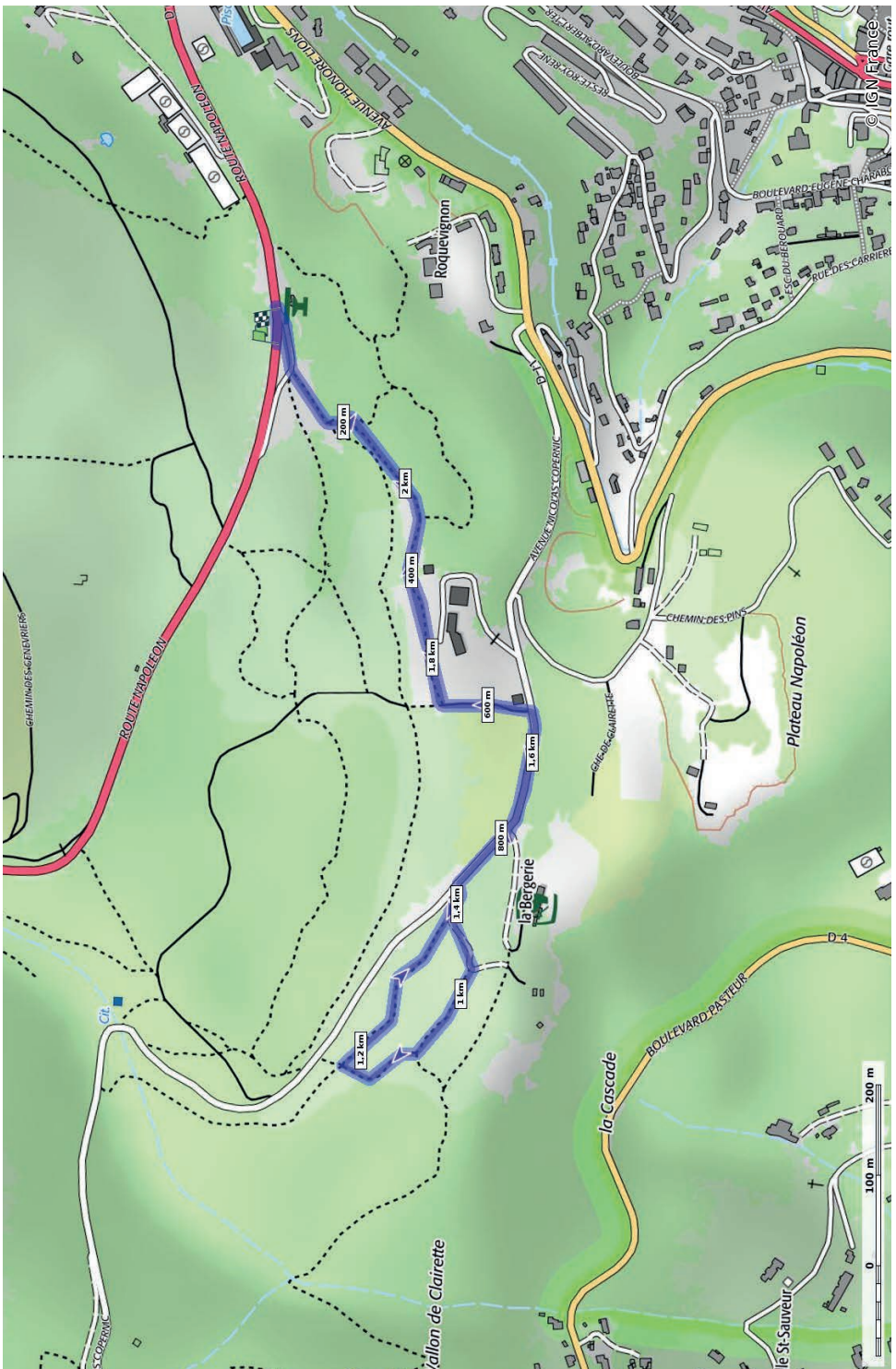


+ 55 m

Carte IGN : 3643 ET



NIVEAU DE PRATIQUE



# Tour de la Marbrière



De l'Aire du chêne de l'Empereur, traverser la route et rejoindre le parking du Tennis Club de Grasse. Le départ du tracé du GR4 se fait à la balise 60 (Tour de la Marbrière).

Remonter ce sentier caillouteux qui coupe une première piste.

Continuer sur le sentier qui débouche sur une large piste de terre (balise 67).

Remonter celle-ci sur la droite pour traverser le vallon de Rioucogourde jusqu'à une nouvelle intersection de pistes : prendre celle de droite (balise 64) vers l'Est.

Rejoindre la balise 63 proche d'une ruine et d'une borne topographique (alt. 895).

Quelques vieilles chaises permettent une pause tout en admirant le panorama.

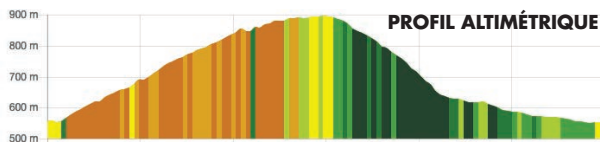
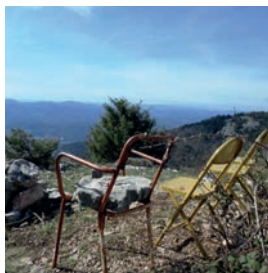
Utiliser le sentier qui descend la crête bordée à l'Est par le vallon des Bouillides pour atteindre après une forte pente la piste DFCI à la balise 62 et descendre celle-ci GR51 à droite jusqu'au parking du Tennis, traversant les bois de la Marbrière.

## Consignes particulières :

Bonnes chaussures, eau en quantité suffisante.  
Tracé exposé Sud, forte chaleur en été.

## Intérêt :

Très belles vues.



Balise 60



3h30



5,8 km

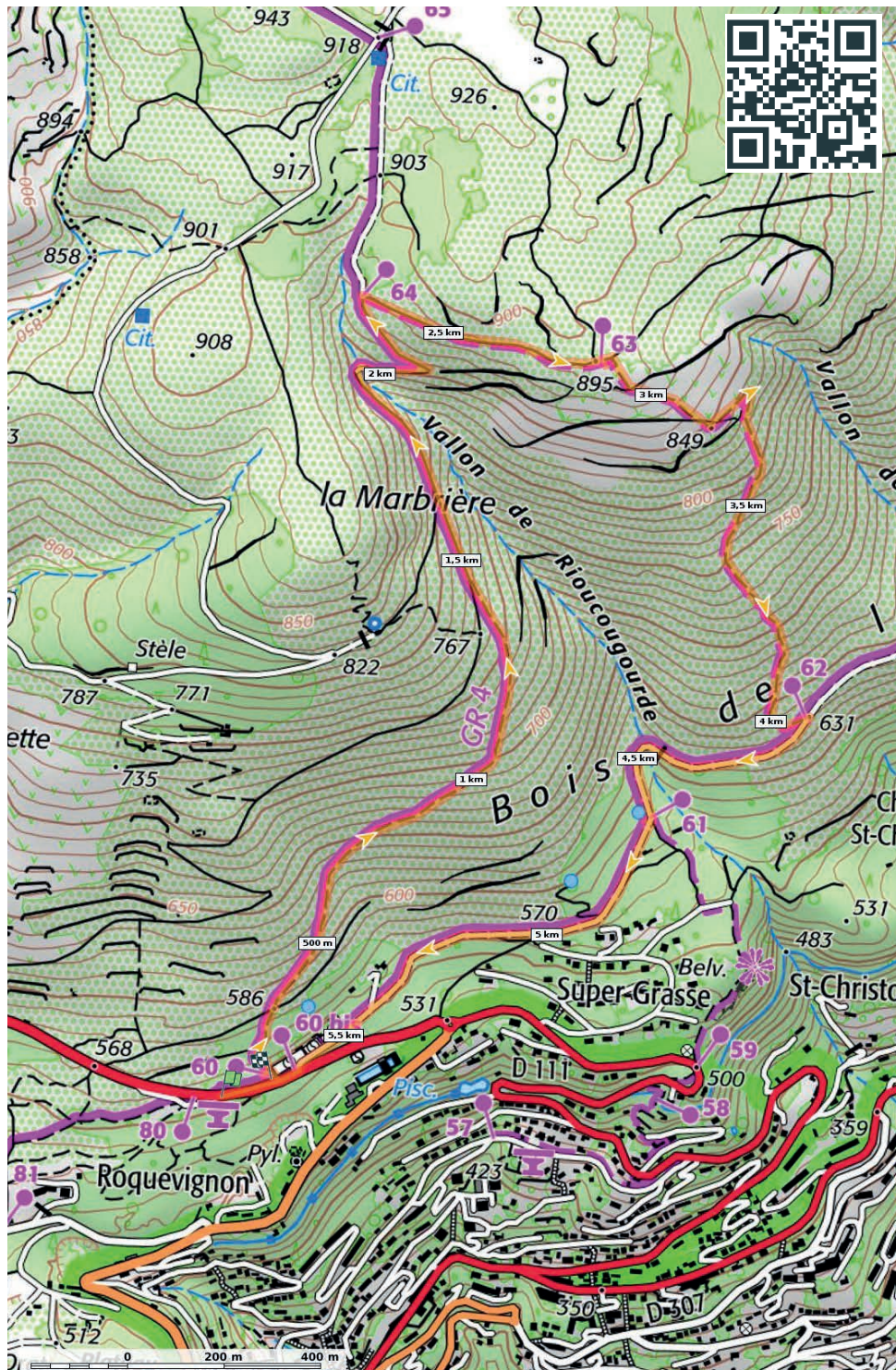


+ 380 m

Carte IGN : 3643 ET



NIVEAU DE PRATIQUE



# Saint-Christophe / La Marbrière



Du parking (b60bis) suivre la piste DFCI (GR51) dans les bois de la Marbrière sur 1,6 km .  
À la balise 62, prendre à gauche le PR, un sentier caillouteux à forte pente (29% par moment) qui longe le vallon des Boullides.

Au croisement de pistes, quitter le PR et poursuivre à droite la piste qui descend faisant une courbe vers les contreforts du plateau de Caussols.

Traverser le vallon de St Christophe et rejoindre le PR (balise 74) venant du Pilon (la Sarrée).

Suivre le PR vers l'Ouest, le « chemin des pruneliers », une montée progressive vers la balise 75 située au croisement avec la route de la Malle

Remonter la route goudronnée vers la balise 76.

Arrivé à ce niveau prendre le sentier du GR4 sur la gauche.

Le sentier devient beau, caladé jusqu'au point culminant du circuit à 1060 m.

Le sentier du GR4 descend et débouche sur la route de la Malle qu'il faudra quitter à la citerne (balise 65) par un chemin large jusqu'à la balise 64.

Bifurquer à gauche par un sentier caillouteux longeant le vallon de Rioucougourde jusqu'au parking.

## Consignes particulières :

Bonnes chaussures, eau en quantité suffisante.

Tracé exposé Sud, forte chaleur en été.

## Intérêt :

Belles vues sur Grasse et panorama grandiose sur la Côte d'Azur entre l'Estérel et l'aéroport de Nice.



Balise 60 bis



4h



14 km



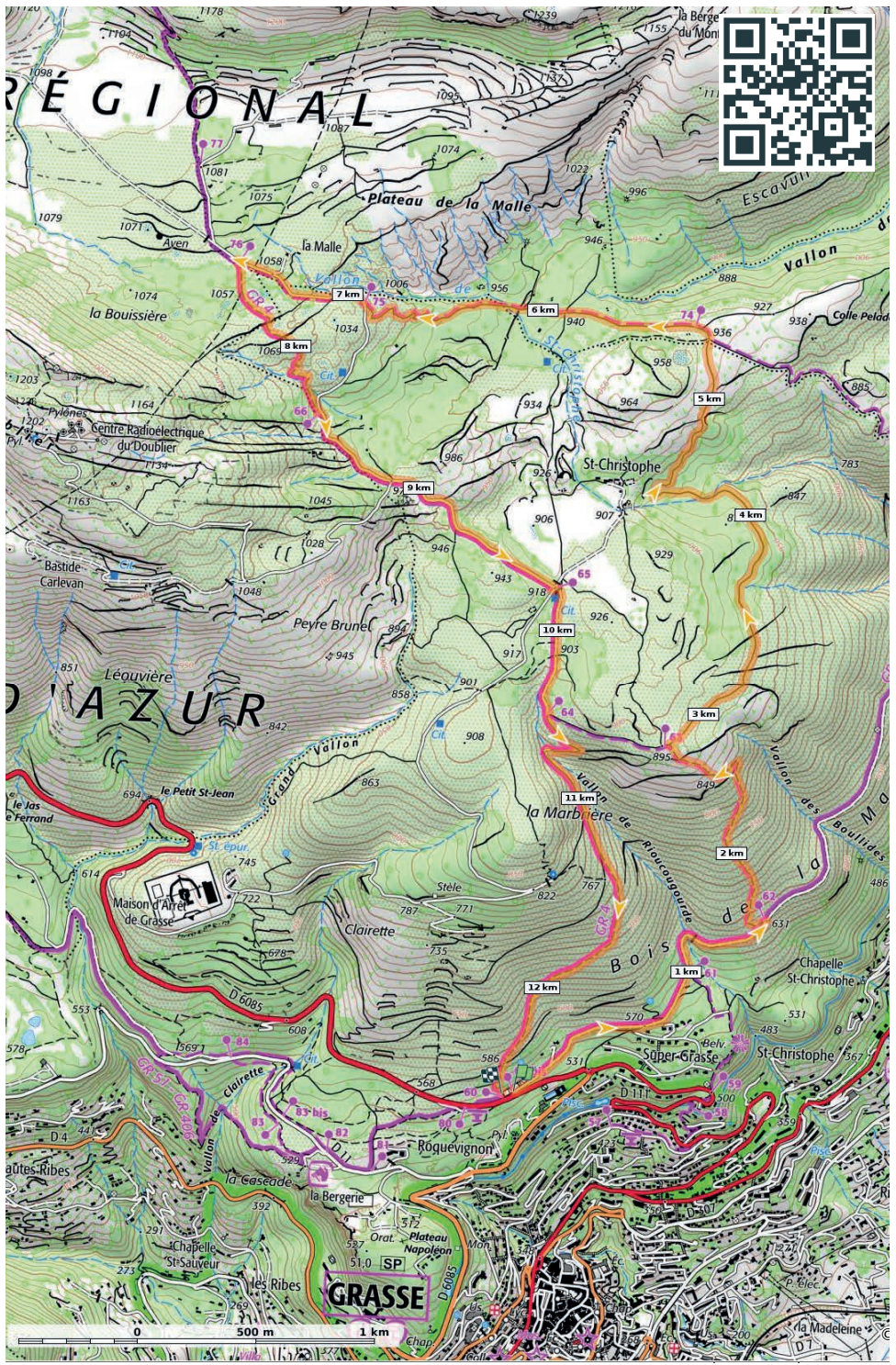
+ 540 m

Carte IGN : 3643 ET



NIVEAU DE PRATIQUE





# Sur les pas de Napoléon



Mise à l'honneur à l'occasion de son bicentenaire en 2015, la route Napoléon relie Grasse à Castellane.

Sur une journée, où dans son intégralité, chacun pourra refaire au gré de son humeur, de ses capacités physiques et de son temps, tout ou partie de ce parcours mythique mondialement connu.

Exilé depuis 1814, Napoléon Bonaparte quitte l'Île d'Elbe le 26 février 1815, pour reprendre sa couronne. Le 1er mars, il débarque à Golfe-Juan et se met en route vers Cannes puis Grasse le lendemain, où il campe sur le plateau de Roquevignon appelé depuis « plateau Napoléon ».

Les travaux d'aménagement de la route impériale ordonnés en 1802 étant inachevés, Napoléon prend à pied la direction des premiers contreforts alpins marquant certains endroits de son empreinte historique : Saint-Vallier-de-Thiery, Escragnolles, et Séranon notamment.

## Consignes particulières :

Randonnée sportive.

Bonnes chaussures, eau en quantité suffisante.

Durée totale : 4 jours

Fermeture de tronçons, difficultés sur le parcours : consultez le site Internet [www.randoxygene.org](http://www.randoxygene.org) avant votre départ

## Intérêts :

Paysages et vues panoramiques. Traversée de villages chargés d'histoire.

Intérêt historique et patrimonial.

Randonnée extraite du Guide RandOxygène Moyen-Pays.



Balise 80



4 jours



70 km

Cartes IGN :  
Haute Siagne, 3543 ET  
Haut Estéron 3542 ET  
Castellane 3542 OT



NIVEAU DE PRATIQUE

# Itinéraire étape par étape

## Jour 1 : Grasse / Saint-Vallier-de-Thiery

Départ du parking (b.80) pour cette étape qui alterne des chemins étroits et quelques passages sur route.

Descendre par le GR pour rejoindre la route de Cabris (b.81) ; prendre à droite sur quelques centaines de mètres avant de récupérer sur la gauche (b.82) la piste d'entrée du parc puis le parcours sportif qui le traverse (b.83).

Peu après avoir franchi le vallon, remonter sur la route (RD 11) pour prendre en face (b.84) la petite route que l'on suit sur la gauche.

Longer le mur d'enceinte du golf Claux Amic, ancien domaine de chasse intégralement ceint d'une muraille avec une belle vue mer (b.39) et poursuivre à travers bois jusqu'au croisement au lieu-dit Croix de Cabris (b.42). Continuer plein Ouest sur la piste qui coupe la RD 4 (b.43) ; traverser avec prudence pour suivre une piste en direction de l'Ouest ; rejoindre la balise 44 pour bifurquer à droite en direction de Saint-Vallier-de-Thiery d'abord sur un beau sentier puis par de petites routes (b.46, 57).

Variante : pour découvrir la pierre druidique, de la balise 44, continuer vers l'Ouest jusqu'à la balise 45 et tourner à droite. L'arrivée au village se fera dès lors par le chemin de Provence.



JOUR 1



Balise 80



4h



10 km



+ 370 m  
- 205 m



NIVEAU DE PRATIQUE



## Jour 2 : Saint-Vallier-de-Thieu / Le Logis du Pin

### De Saint-Vallier-de-Thieu au hameau de la Colette (3 heures) :

se diriger en direction de Séranon, au rond-point (b.48), prendre à gauche la route étroite de la Siagne qui traverse plein Ouest jusqu'à la citerne (b.81). La route s'oriente au Nord (b.82, 83) et rejoint plus bas la piste (GR 510 et 406) qui longe et enjambe la Siagne sur un vieux pont avant de remonter en direction de la chapelle Saint-Martin.

Plus haut on retrouve le vieux chemin historique (b.84, 91) emprunté par Napoléon et ses troupes ; le tracé bien conservé utilise astucieusement les faiblesses du rocher, avec ses murets, ses bordures et ses pavés. Il a été en partie restauré en 2014 jusqu'à l'arrivée sur le site dit de « La Colette » (pause - b.92).

### De La Colette à Séranon (3 heures) :

au rond-point (b.92) prendre le chemin goudronné sous la RD 6085 puis le sentier jusqu'à Escragnolles. Au centre du village (b.93), sur la place, prendre le GR qui descend vers la chapelle Saint-Pons (b.94) ; tourner à droite et à l'embranchement (b.95), remonter le chemin goudronné du Sambuc, en direction de la route départementale. Sous celle-ci (b.100) part à gauche une nouvelle section de l'itinéraire historique qui longe la RD 6085 (b.101) avant de remonter à son niveau (b.97).

Traverser avec prudence la route à grande circulation, et poursuivre sur la gauche pour récupérer dans le talus (b. 97) le tronçon historique bien conservé de l'ancienne route Napoléon, qui traverse le versant en direction de l'Ouest (b.98), jusqu'à Séranon via les balises 209 et 207.

### De Séranon au Logis du Pin (2 heures 30) :

si vous voulez séjourner au Logis du Pin, vous pouvez du village (b.192), continuer en direction du vieux Séranon (b.214) ; passer devant la chapelle Sainte-Brigitte et un peu après, prendre à gauche (b.193) le sentier qui descend vers la Doire (b.205).

Récupérer en face les chemins Font de Fenis et des Lones en suivant le balisage et le fléchage pour rejoindre le Logis du Pin.



JOUR 2



Balise 48



8h30



20 km



+ 1388 m  
- 958m



NIVEAU DE PRATIQUE



### Jour 3 : Logis du Pin, Séranon / Peyroules

**Du Logis du Pin** : départ par le même chemin que l'arrivée derrière l'hôtel-restaurant du « Relais de l'Artuby ». Prendre le chemin fléché qui traverse la Grau Bartas et rejoindre l'itinéraire principal au niveau du hameau des Baux (b.199).

**De Séranon (b.192)** : près de la mairie traverser en direction des ruines du vieux Séranon, par le GR. Passer près des ruines de l'ancienne Bastide de Broundet, aire de bivouac de Napoléon, puis rejoindre l'église par la route avant trouver dans l'épingle le sentier. Remonter pour passer (b.214) au dessus de la chapelle Sainte-Brigitte et profiter de belles vues sur la plaine de Séranon et la chapelle Notre Dame-de-Gratemoine. Du col (b.194) descendre à gauche (Ouest) vers le petit hameau des Baux (b.199).

#### Des Baux :

l'itinéraire s'oriente alors plein Nord pour passer une butte et déboucher sur une plaine bucolique jusqu'à la rivière. Traverser à gué puis avec la piste rejoindre les quelques maisons en bord de route (b.198). Prendre sur la gauche la route (b.191a) jusqu'à Malamaire ; après le hameau, au croisement de la RD 2 / RD 2211, prendre à droite vers Saint-Auban et remonter quelques mètres pour rejoindre en face un chemin forestier vers Peyroules (possibilité d'une pause repas ou nuitée).



**JOUR 3**



**Balise 199**



**7h**



**20 km**



**NIVEAU DE PRATIQUE**



### Jour 4 : Peyroules / Castellane

De Peyroules, revenir sur ses pas en direction du plateau du Plan de l'Arbre et prendre la piste montant à droite vers Trébec.

Après la traversée de ce plateau boisé, le chemin redescend vers le hameau de La Bâtie. Traverser la RN 85 et suivre la petite route en face pour rapidement, prendre à droite le sentier remontant à travers la colline de Sébet.

Passer à proximité d'une remarquable bergerie restaurée, puis descendre à l'ubac pour rejoindre une petite route ; continuer à descendre par celle-ci puis, avant les premières maisons, suivre un chemin en terre à gauche conduisant au village de La Gardé. Passer au pied de l'église Notre Dame-des-Ormeaux, pénétrer dans le village pour rejoindre le GR4.

Prendre à gauche la petite rue débouchant sur la route Napoléon ; la suivre sur une centaine de mètres, passer devant la chapelle Saint-Sébastien et prendre à gauche un agréable sentier qui rejoint la plaine de Castellane.

Longer la route RN 85 et rentrer dans Castellane par le pont du Roc.



**JOUR 4**



**7h**



**20 km**



**NIVEAU DE PRATIQUE**

## Un peu d'histoire...



Exilé depuis 1814, Napoléon Bonaparte quitte l'île d'Elbe le 26 février 1815, pour reprendre sa couronne.

Le 1<sup>er</sup> mars, il débarque à Golfe-Juan et se met en route vers Cannes puis Grasse le lendemain. Il fait une halte pour déjeuner sous un chêne au nord de Grasse sur le plateau de Roquevignon appelé depuis « plateau Napoléon ». L'endroit a été nettoyé et réaménagé, le chêne est toujours là.

Les travaux d'aménagement de la route impériale ordonnés en 1802 étant inachevés, Napoléon prend à pied la direction des premiers contreforts alpins marquant certains endroits de son empreinte historique : Saint-Vallier-de-Thiery, Escragnoles et Séranon notamment.

Aujourd'hui, l'Aire du Chêne de l'Empereur offre une vue imprenable sur la Ville de Grasse et la Côte d'Azur et accueille de nombreux touristes sillonnant la Route Napoléon aux portes de la Cité des Parfums.

Sur place : halte de repos, panneaux d'informations touristiques, snack - pizzeria.

En savoir plus sur la Route Napoléon : [route-napoleon.com](http://route-napoleon.com)



## VISITER LES PRÉALPES D'AZUR

Le territoire des Préalpes d'Azur propose un tourisme de découverte nature, sportif et patrimonial dans un cadre paysager exceptionnel :

- **Patrimoines culturels** : édifices religieux, villages perchés, patrimoines bâtis vernaculaires mobilisant la pierre sèche (restanques, terrasses, murets, enclos, bergeries, bories), sites et patrimoines archéologiques (dolmens, mégalithes, etc.), lisibilité des traces des civilisations s'étant succédées,
- **Patrimoines naturels** : grottes, milieux rupestres, nombreuses espèces patrimoniales observables,
- **Paysages** : de moyenne montagne, de plateaux d'altitude, de gorges, de plaines agricoles, de forêts, panoramas sur la Mer Méditerranée,
- **Activité scientifique** : astronomie à l'Observatoire de la Côte d'Azur sur le plateau de Calern (commune de Caussols)
- **Activités sportives de pleine nature** : randonnée pédestre et équestre, spéléologie, ski, VTT, escalade, vol libre, etc.,
- **Cadre de vie** : ruralité, calme, paysages, villages patrimoniaux.



Cette brochure a été réalisée avec le concours de l'AVF Grasse et Pays de Grasse et nous les en remercions.

L'AVF Grasse et Pays de Grasse se veut être une association dont l'objectif est de faciliter l'installation de nouveaux arrivants dans notre belle région.

Par extension l'association accueille toute personne du Pays de Grasse cherchant à participer à de nombreuses activités culturelles, artistiques, sportives ou diverses.

La section « Randonnée » a participé activement à l'élaboration de ces 3 suggestions de balades et randonnées au départ de l'Aire du Chêne de l'Empereur.

AVF GRASSE et PAYS de GRASSE  
Parking Notre-Dame des fleurs  
06130 GRASSE  
+33 (0)4 93 36 98 30  
[avf.grasse@gmail.com](mailto:avf.grasse@gmail.com)







OFFICE DE TOURISME  
PLACE DE LA BUANDERIE  
06130 GRASSE

+33 (0)4 93 36 66 66

INFO@PAYSDEGRASSETOURISME.FR  
WWW.PAYSDEGRASSETOURISME.FR



#VIBRERPAYSGRASSE

CÔTE d'AZUR  
FRANCE

